

Rapport technique d'une mesure d'intentions de vote réalisée en mai 2009, à l'occasion des élections régionales à Bruxelles et en Wallonie à la demande des Editions du Groupe Vers l'Avenir et la RTBF

Ce rapport comprend un ensemble de spécifications techniques qui doivent permettre d'évaluer la qualité du sondage sur les intentions de vote et dès lors d'en interpréter les résultats de manière correcte.

Pour des raisons pratique, ce rapport s'articule autour d'un certain nombre de questions et de possibilités de réponses. L'explication est mentionnée en italique.

1. Qui a réalisé le sondage?

Sondage réalisé par l'institut de sondages Dedicated Research; personnes de contact : Marc Dumoulin, Administrateur délégué et William Sterckmans, chef de groupe : 02.344.00.88

2. Qui est (sont) les mandataire(s) du sondage?

Le sondage a été commandité par les Editions du Groupe Vers l'Avenir (Monsieur Pascal Belpaire) et par la RTBF (Monsieur Dominique d'Olne et Monsieur Jean-Pierre Jacqmin)

3. De quel type de sondage s'agit-il?

Le sondage été réalisé par téléphone à partir du call-center de Dedicated Research ; les répondants ont été contactés à leur domicile ; il s'agit d'une mesure instantanée des intentions de vote, au moment du sondage. Les données collectées n'ont pas de caractère prévisionnel. Il s'agit d'une mesure « ad-hoc » (ou « ponctuelle ») et non d'une mesure s'intégrant dans un baromètre

4. Au sein de quelle population & de quel échantillon le sondage a-t-il été réalisé?

4.1 Comment la population de l'étude peut-elle être définie?

Le sondage a été réalisé dans la population des électeurs Wallons et Bruxellois. 14 sondages ont composé le programme commandé par VLA et la RTBF

4.2 De quelle manière l'échantillon est-il tiré / construit?

Sélection aléatoire des répondants dans les annuaires téléphonique + administration d'un questionnaire de screening destiné à évaluer la conformité des personnes sollicitées aux quotas géographiques et aux quotas définis sur le sexe, l'âge et la classe sociale des répondants

4.3 Quelle est la taille de l'échantillon?

L'échantillon interrogé dans le cadre de ce sondage est de 7.100 personnes (14 circonscriptions électorales, 13 en Wallonie + Bruxelles) et se ventile comme suit

Dates de parution	Province	Circonscription	N cantons	Echantillon total
1. Lu 11 mai		Liège	9	600
2. Ma 12 mai	Liège	Verviers	10	500
3. Me 13 mai		Huy - Waremme	7	400
4. Je 14 mai	Luxembourg	Arlon - Marche - Bastogne	12	400
5. Ve 15 mai		Neufchâteau - Virton	8	400
6. Lu 18 mai	Namur	Namur	5	500
7. Ma 19 mai		Dinant - Philippeville	9	400
8. Me 20 mai	Brabant Wallon	Nivelles	5	500
9. Ve 22 mai	Hainaut	Thuin	5	400
10. Lu 25 mai		Charleroi	4	600
11. Ma 26 mai		Soignies	5	400
12. Me 27 mai		Mons	5	500
13. Je 28 mai		Tournai - Ath - Mouscron	13	500
14. Ve 29 mai	Bruxelles-Capitale	Bruxelles	8	1000
Ma 2 juin	Consolidation Européennes + Communauté française			
Total				7.100

5. De quelle manière les réponses ont-elles été collectées?

Les informations ont été collectées par téléphone à partir de notre call center de Bruxelles ; la sélection des répondants a été réalisée aléatoirement dans les annuaires téléphoniques, dans le respect de quotas géographiques et de quotas sur le sexe l'âge et la classe sociale des répondants.

Les enquêtes ont été réalisées par des enquêteurs professionnels.

Il s'agissait d'un sondage ad-hoc et non de questions insérées dans un questionnaire multi-client de type omnibus.

6. Le questionnaire

Les questions posées ont été les suivantes :

- le vote exprimé lors des dernières élections communales
- les intentions d'aller voter aux prochaines élections régionales (juin 2009)
- l'intention de vote (mesurée en assisté, une seule réponse possible)
- pour les « indécis » (personnes qui n'ont pas encore arrêté leur choix) : possibilité de voter pour les différents partis (approche assistée, échelle allant de « certainement possible » à « certainement impossible », plusieurs réponses possibles)
- popularité des têtes de liste (4 principaux partis) dans les différents arrondissements électoraux, testée en assisté
- intentions de vote aux élections européennes
- dans chaque arrondissement électoral, une question spécifique relative à une thématique locale

7. De quelle manière les résultats relatifs à l'intention de vote, au comportement électoral, au choix du parti et à la popularité des hommes politiques ont-ils été analysés?

7.1 Sur quelle base les pourcentages ont-ils été calculés pour ces questions?

Les pourcentages publiés sont calculés par rapport aux personnes ayant l'intention d'aller voter et qui ont exprimé une intention de voter pour un parti (en d'autres mots, hors « indécis » et hors « pas l'intention d'aller voter » ou « intention de voter blanc »)

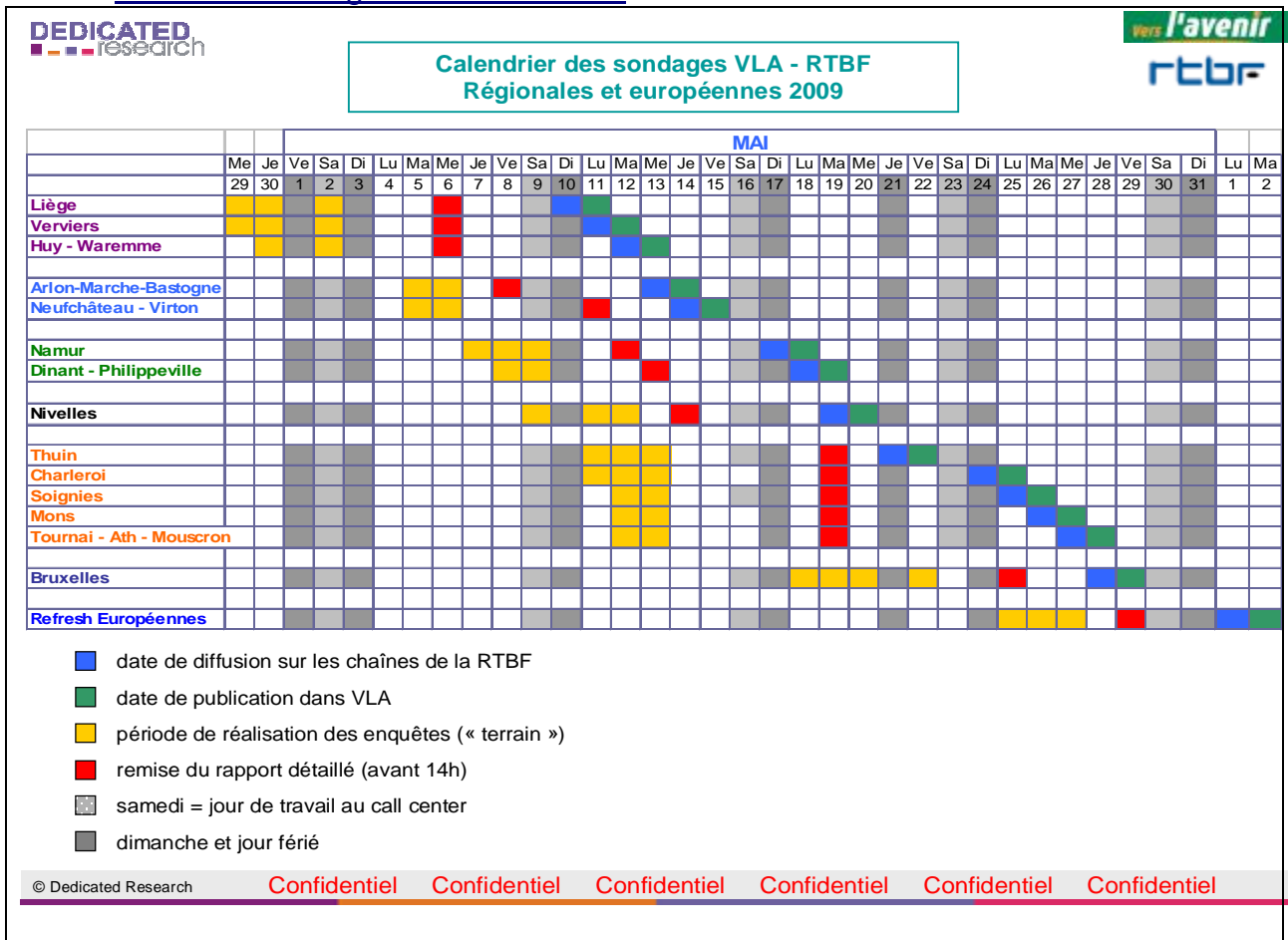
7.2. Quels ajustements ont été apportés aux résultats des questions relatives aux intentions de vote, au comportement électoral, au choix du parti et à la popularité des hommes politiques ? Faites votre choix parmi les possibilités suivantes – plusieurs combinaisons possibles :

Pondérés sur base du comportement électoral antérieur (précédentes élections régionales)

7.3. Sur base de quels critères sociodémographiques l'échantillon a-t-il été pondéré?

Pas de repondération sur les critères sociodémographiques (cf. échantillonnage par quotas directement gérés par le système CATI sur le sexe, l'âge, et la classe sociale)

8. Quand le sondage a-t-il été réalisé?



9. Fiche technique à publier:

Une fiche technique a été préparée pour chacun des 14 sondages ; à titre d'exemple, nous publions ici une des 14 fiches techniques qui ont été transmises aux commanditaires dans l'exemple, pour la Province de Namur).

- Ø Sondage effectué pour Vers L'Avenir et la RTBF par Dedicated Research sous la direction de Marc Dumoulin et de William Sterckmans.
- Ø Ce sondage a été effectué par téléphone du 7 au 9 mai 2009, sur des échantillons strictement représentatifs des électeurs des 2 circonscriptions électorales de la Province de Namur. Les enquêtes ont été réparties dans les différents cantons qui composent chaque circonscription au prorata de la répartition de la population des électeurs sur ces cantons.
- Ø La sélection des répondants a été réalisée aléatoirement dans les annuaires téléphoniques, dans le respect de quotas sur les principaux critères sociodémographiques (répartition géographique sur les cantons qui composent la circonscription, sexe, âge, actifs/non-actifs). Il a été tenu compte, lors du recrutement, des personnes qui ne disposent plus que d'un téléphone portable: 16 % des enquêtes ont été réalisées sur des numéros de téléphones portables.
- Ø 76 % des personnes sollicitées ont accepté de répondre aux questions de nos enquêteurs.
- Ø Marge d'erreur : voir page suivante
- Ø Affiliations de Dedicated Research : Esomar, Febelmar.

- ∅ Lors d'un sondage, nous n'interrogeons bien entendu qu'une partie (« échantillon ») de la « population de référence » (dans le cas de chacun de nos sondages pré-électoraux: la population des électeurs qui composent une circonscription électorale étudiée). Toutes les mesures sont prises, au niveau de la sélection des répondants, pour que l'échantillon présente un profil similaire à celui de la population de référence, c'est à dire la même répartition que la population de référence sur les principaux critères sociodémographiques (en l'occurrence, ces critères sont dans le cas présent la répartition géographique par canton, le sexe, l'âge et le critère actifs-non actifs)). C'est à cette condition que les résultats observés sur notre échantillon peuvent être extrapolés à la population de référence.
- ∅ L'extrapolation des résultats observés sur l'échantillon à la population des électeurs de la circonscription peut se faire moyennant certaines précautions. A chaque résultat de sondage correspond en effet une marge d'erreur. Cette marge d'erreur qui va déterminer un « intervalle de confiance » [fréquence observée - marge d'erreur; fréquence observée + marge d'erreur] est fonction de la fréquence observée (ex: 20% des répondants disent qu'ils voteraient pour le parti A) et la taille de l'échantillon interrogé (par exemple, un échantillon de 600 personnes). Pour une même taille échantillon, la marge d'erreur va varier sensiblement selon la hauteur du pourcentage observé. C'est ce que nous indiquons au tableau qui suit pour les différents tailles d'échantillons qui vont être consultées dans le cadre du programme de sondages mené pour Vers L'Avenir et la RTBF sondages:

Marge d'erreur en %	Taille de l'échantillon				
Fréquence observée	N = 400	N = 500	N = 600	N = 900	N = 1.000
10% ou 90%	2.9	2.6	2.4	2.0	1.8
20% ou 80%	3.9	3.5	3.2	2.6	2.5
30% ou 70%	4.5	4.0	3.7	3.0	2.8
40% ou 60%	4.8	4.3	3.9	3.2	3.0
50%	4.9	4.4	4.0	3.3	3.1

Ø Comment lire de tels chiffres? Prenons deux exemples simples :

§ admettons que le sondage donne une intention de vote de 20% pour le parti A et que l'échantillon interrogé est de 500 personnes. Il faut lire la marge d'erreur comme suit : si on observe une fréquence de 20% sur un échantillon de 500 personnes, on peut être certain (à 95%) que si l'on devait voter demain, le parti A obtiendrait entre 16.5% (soit 20.0% - 3.5%) et 23.5% (soit 20.0% + 3.5%). L'intervalle qui va de 16.5% à 23.5% est ce qu'on appelle l'intervalle de confiance,

§ admettons que le sondage donne une intention de vote de 30% pour le parti B et que l'échantillon interrogé est de 1.000 personnes. Il faut lire la marge d'erreur comme suit : si j'observe une fréquence de 30% sur un échantillon de 1.000 personnes, on peut être certain (à 95%) que si l'on devait voter demain, le parti B obtiendrait entre 27.2% (soit 30.0% - 2.8%) et 32.8% (soit 30.0% + 2.8%). L'intervalle qui va de 27.2% à 32.8% est ce qu'on appelle l'intervalle de confiance,

Marge d'erreur en %	Taille de l'échantillon				
	N = 400	N = 500	N = 600	N = 900	N = 1.000
Fréquence observée					
10% - 90%	2.9	2.6	2.4	2.0	1.8
20% - 80%	3.9	3.5	3.2	2.6	2.5
30% - 70%	4.5	4.0	3.7	3.0	2.8
40% - 60%	4.8	4.3	3.9	3.2	3.0
50%	4.9	4.4	4.0	3.3	3.1

Remarque: il est de coutume d'annoncer la « marge d'erreur maximale », c'est à dire pour des fréquences observées proches de 50%; néanmoins sur les intentions de vote, compte tenu de la fragmentation du vote, les marges d'erreur portent le plus souvent sur des fréquences qui ne dépassent pas 30%. Les marges d'erreur qui s'appliquent à ces pourcentages (intentions de vote) sont donc presque systématiquement plus faibles que la marge d'erreur maximale.

10. Date, nom du responsable de la publication de cette fiche technique :
Marc Dumoulin